

### Fréquence du faible revenu dans les centres urbains du Nouveau-Brunswick

La [fréquence du faible](#) revenu est la proportion ou le pourcentage de personnes dont le revenu se trouve sous une ligne de faible revenu spécifique.

Les personnes à faible revenu sont identifiées en utilisant la mesure de faible revenu fondée sur le revenu après impôt ([MFR-ApI](#)). Pour cette mesure, le seuil du revenu est la moitié du revenu médian des ménages canadiens après impôt rajusté, où « rajusté » indique que la taille du ménage a été prise en considération. Les personnes dans les ménages dont le revenu après impôt du ménage était inférieur à ce seuil sont considérées comme étant à faible revenu.

- Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, trois des sept centres urbains du Nouveau-Brunswick ont affiché une fréquence du faible revenu plus élevée au sein de leur population comparativement au taux de l'ensemble de la province.
- Selon la mesure de faible revenu fondée sur le revenu après impôt, Campbellton avait la plus forte proportion de sa population à faible revenu en 2010 (24,5 %). Bathurst et Edmundston suivaient avec 20,2 % et 19,2 % respectivement de leurs populations qui avaient un faible revenu. Ces proportions étaient supérieures au taux provincial de 17,2 %.
- Moncton, le centre urbain le plus peuplé, affichait l'incidence du faible revenu la moins élevée (14,1 %) et était suivi de Fredericton, qui avait signalé que 14,4 % de sa population vivait avec un faible revenu.

